

ACTION URGENTE

VENEZUELA. LES MEMBRES DE L'OPPOSITION COURENT UN RISQUE ÉLEVÉ DE SUBIR DES ATTAQUES

De nouvelles attaques contre les député.es et membres du personnel de l'Assemblée nationale liés aux partis d'opposition ont débuté au Venezuela le 20 décembre 2019. Les événements du 5 janvier 2020 laissent à penser que l'ensemble des autres député.es courent un risque élevé de subir des arrestations arbitraires et d'autres violations graves des droits humains. Ce n'est pas la première fois que le président Nicolás Maduro et son gouvernement soumettent des parlementaires et des membres du personnel de l'Assemblée nationale à des tentatives d'intimidation, des actes de harcèlement, des violences physiques, des arrestations arbitraires et des disparitions forcées en vue de réduire l'opposition au silence.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président
Nicolás Maduro
Palacio de Miraflores
Av. Nte. 10, Caracas 1012, Distrito Capital,
Venezuela
Tél : +58 212-8063111

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde préoccupation face au recours à la détention arbitraire, à l'usage d'une force excessive, aux disparitions forcées et aux autres violations graves des droits humains qu'Amnesty International a recensées dans le contexte de la politique de répression mise en œuvre par votre gouvernement.

Les événements qui ont débuté le 5 janvier 2020 montrent que votre gouvernement tente de réduire l'opposition au silence au sein de l'Assemblée nationale, en usant arbitrairement de ses pouvoirs contre l'opposition et en menaçant des droits humains fondamentaux tels que les droits à la vie, à l'intégrité et à la liberté.

Je vous appelle instamment à mettre fin à la politique de répression menée contre l'opposition, en garantissant et en protégeant les droits civils et politiques des parlementaires et du personnel de l'Assemblée nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Le 5 janvier 2020 se tenait l'élection du nouveau bureau de l'Assemblée nationale vénézuélienne pour la nouvelle année. Cette élection a eu lieu sur fond de politique de répression, dans le contexte de laquelle les autorités dirigées par Nicolás Maduro ont soumis des membres du personnel et des député.es de l'Assemblée nationale à des actes de harcèlement, des tentatives d'intimidation et des arrestations arbitraires, en vue d'entraver les droits civils et politiques.

Amnesty International a récemment reçu des informations faisant état de la possible disparition forcée du député Gilber Caro et de Víctor Ugas, qui ont été arrêtés par des agents de l'État présumés le 20 décembre 2019. Ils ont tous deux été présentés à un juge, mais les autorités ont refusé de donner à leurs proches des informations sur le lieu où ils sont détenus.

Les campagnes de dénigrement et les menaces ayant visé des membres de l'opposition, dont la députée Delsa Solórzano, sont autant d'agissements venant s'ajouter aux actes de harcèlement et d'intimidation persistants exercés contre des député.es de l'opposition et des membres du personnel de l'Assemblée nationale qui ont été arrêtés arbitrairement. Ces dernières années, plusieurs dizaines de membres de l'opposition ont dû fuir le pays et demander l'asile après avoir été menacés par le gouvernement de Nicolás Maduro.

Dans le rapport intitulé [*Hunger for Justice: Crimes against Humanity in Venezuela*](#) qui a été publié l'an dernier, Amnesty International concluait que les exécutions extrajudiciaires ciblées, les détentions arbitraires ainsi que les morts et les blessures résultant du recours excessif à la force exercé par le gouvernement de Nicolás Maduro, dans le contexte d'une politique de répression systématique et généralisée menée depuis au moins 2017, étaient susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité.

Depuis 2014, un nombre sans précédent de Vénézuélien.nes se sont réfugiés à l'étranger, en quête de sécurité et d'un avenir digne. En décembre 2019, on estimait à 4,8 millions le nombre de personnes qui avaient fui le pays ; selon certaines prévisions, ce chiffre pourrait atteindre 5,5 millions en 2020.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR ENVOYER VOS APPELS AUX DESTINATAIRES : espagnol
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 18 février 2020.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM ET PRONOM A UTILISER : un groupe de personnes (N/A)